

Nouvelles du Comité - Intercercle 4 Ligue et Promotion

Lors de sa dernière séance, le comité a pris les décisions suivantes:

Intercercles

Les inscriptions à la Promotion étant de moins en moins nombreuses (seulement 9 équipes cette année), une organisation correcte de l'interclubs ne peut plus être assurée – la Promotion est supprimée et incorporée à la 4ème Ligue avec effet immédiat.

C'est-à-dire: il n'y a plus de relégation en 4ème Ligue, les clubs peuvent inscrire une ou plusieurs équipes pour la 4ème Ligue au plus tard jusqu'au **15 juin 2019 (en lieu et place de la Promotion)**, celles-ci participeront **définitivement** à l'intercercle.

Les clubs ont également la possibilité de s'inscrire pour la 4ème ligue **sous réserve jusqu'au 31 août 2019**.

Les détails relatifs aux noms du capitaine et de ses coéquipiers doivent être communiqués comme d'habitude jusqu'au 31 août 2019.

Dans notre Bulletin de juin, nous ne publierons que la composition des groupes de la Série A jusqu'à la 3ème Ligue, celle de la 4ème Ligue paraissant au Bulletin de juillet.

L'an dernier, nous avons malheureusement enregistré un certain nombre de désistements en 4ème Ligue, et cela aussi tardivement qu'au mois d'octobre, peu avant le début du championnat. Une réorganisation s'avérant donc impossible, cela a conduit à deux groupes ne comportant que 6 équipes ne disputant que 5 matches. Nous prions les responsables des clubs de nous apprendre le plus tôt possible s'ils doivent retirer une équipe, à savoir jusqu' à **fin mai 2019**. Cela permettra une répartition géographiquement judicieuse.

Comme dit, en 4ème Ligue, il n'y aura plus de formations reléguées. Cela veut dire que certains groupes pourraient comporter 9 ou 10 équipes. Mais celles-ci ne disputeraient que 7 rencontres, comme jusqu'ici, l'ordre des rencontres étant, de manière habituelle, établi par un générateur aléatoire.